

dégradation ?

propositions

Le Comité Régional C. G. T. :

"Ce n'est pas en attaquant les chômeurs qu'on supprimera le chômage"

« N'arrivant pas à assurer l'emploi, le pouvoir veut cacher l'ampleur du chômage. Les mesures tracassières et répressives se multiplient contre les salariés privés d'emploi », remarque dans une déclaration récemment rendue publique le Comité Régional C.G.T.

« La nouvelle opération, mise en place à la suite des déclarations du Premier Ministre et du C.N.P.F., baptisée « Actualisation des demandes d'emploi - Contrôle des situations d'inactivité », s'inscrit dans l'attaque d'ampleur menée contre les salariés.

La mesure arbitraire de radiation des demandeurs d'emploi qui est instituée par la circulaire du 10 Décembre 1976 va aggraver les contraintes administratives pour les chômeurs et entraîner pour nombre d'entre eux une restriction de leurs droits en matière d'indemnisation et de protection sociale.

Pour le personnel de l'A.N.P.E., c'est une surcharge de travail d'au moins 30 % qui va suivre l'application de cette mesure.

Pour le pouvoir et le patronat, c'est tout bénéfice. Ils pourront continuer à essayer de nier la réalité du chômage en excluant du nombre des personnes sans emploi celles qui sont inscrites à l'Agence pour l'Emploi depuis moins de 3 mois (toute reprise

d'activité, même pour passer un essai, entraîne radiation).

Par exemple, une personne au chômage depuis un an et subissant un essai de 2 jours devra remplir de nouveaux dossiers d'inscription, attendre, à nouveau, ses indemnités et figurera dans les statistiques comme nouvel inscrit, donc chômeur de moins de 3 mois.

La C.G.T. proteste contre cette nouvelle mesure qui va provoquer de nouvelles difficultés pour les chômeurs.

« Ce n'est pas en attaquant les chômeurs, souligne-t-elle, qu'on supprimera le chômage.

La C.G.T. réagira contre la campagne de calomnies qui vise à faire supporter aux chômeurs l'incapacité du système capitaliste et du gouvernement qui le sert, à assurer le droit à l'emploi.

Elle mènera l'action contre les multiples tentatives de remise en cause des droits des chômeurs à une indemnisation qu'il est, de plus, nécessaire d'améliorer.

Dans les instances où la C.G.T. est représentée, avec les salariés, avec les chômeurs qu'il faut organiser dans la C.G.T., il s'agit partout de mettre en échec l'attaque concertée du patronat, du gouvernement et de leurs alliés.

Jean Sylla est élu président du district urbain de Mouy

Jean Sylla, maire-adjoint de Mouy, conseiller général, a été élu le 7 avril dernier, président du district urbain de Mouy, qui regroupe les communes de Mouy, Bury, Balagny-sur-Thérain et Angy.

Jean Sylla a obtenu 11 voix, contre 4 au docteur Comeau-Montasse qui n'était pas candidat.

J.-C. Prin (P.S.) a été élu premier vice-président contre M. Lesieur, maire de Bury (10 voix contre 4 et 1 bulletin blanc).

Edmond Richard, maire de Balagny, et Hector Dubois, maire d'Angy ont été élus deuxième et troisième vice-présidents.

Le poste de quatrième vice-président n'a pu être pourvu en raison du refus des élus de Bury

de présenter des candidats, alors qu'il paraissait logique que les quatre communes soient représentées à la direction de l'organisme communautaire.

« J'entends être le président de tous, a déclaré Jean Sylla immédiatement après l'élection, quelque soient vos options politiques ou philosophiques ».

Je suis décidé, avec mes amis de l'Union de la Gauche, mais également avec vous tous, à agir pour des réalisations nécessaires aux populations de nos quatre communes. C'est cela qui m'importe et rien d'autre. Le district est, selon moi, une collectivité majeure, dont les attributions sont bien précises, et qui ne peut être placée sous la coupe ou la tutelle d'aucune commune ».

La 2^e Fête des Libertés :

plus grande plus populaire

Nous l'avons déjà annoncé dans une précédente édition : la deuxième fête des libertés aura lieu les 11 et 12 juin prochain à Clermont, promenade du Chatelier.

Cette année la fête sera sans doute plus grande encore que l'an dernier, puisqu'on prévoit d'ores et déjà un nombre plus importants de stands.

Plus populaire aussi puisqu'on s'oriente résolument vers des animations, des jeux, un contenu allant dans ce sens.

Enfin on peut déjà annoncer que la vignette sera mise en vente au prix de 10 F. (L'entrée étant gratuite pour les enfants de moins de 14 ans).

Les dates des prochaines conférences de sections du P. C. F.

La prochaine Conférence Fédérale du P.C.F. (14 et 15 mai à Pont-Sainte-Maxence) sera précédée et préparée par les conférences que tiendront les trente-quatre sections communistes du département. Voici les dates de ces assemblées.

● 23 AVRIL : Breteuil (avec la participation de Dominique Bordereau) ; Chantereine (Daniel Van den Brock) ; Liancourt (Marcel Zaidner) ; Méru (Roger Sacré) ; Mouy (Claude Couaillier) ; Nanteuil (Daniel Lebrun) ; Villers-Saint-Paul (Claude Lecerf).

● 30 AVRIL : Attichy (avec la participation de J.-M. Bouchez) ; Béthisy (J.-Charles Dubart) ; Bresles (Jean Leriche) ; Betz (J.-P. Bambier) ; Chaussion (Claude Lecerf) ; Chantilly (Maurice Bambier) ; Feuquières (Michel Mullot) ; Lassigny (Patrice Carvalho) ; Noyon (Daniel Van den Brock) ; Noailles (François Piccolo) ; Saint-Leu-d'Esserent (René Giraudeau) ; Usinor (Annie Salomon).

● 7 MAI : Beauvais (avec la participation de Marcel Zaidner) ; Chaumont (Bernard Pieterarens) ;

Compiègne (Lucien Marest) ; Clermont (Jean Pitkevitch) ; Chérvrières (Farcis Pen) ; Crèpy-en-Valois (Raymond Maillat) ; Creil (Maurice Bambier) ; Thelle (Serge Macuzynski) ; Nogent (Claude Lecerf) ; Pont-Sainte-Maxence (Michel Dubos) ; Ribécourt (Roger Pereira) ; Saint-Just-en-Chaussée (Annie Salomon) ; Sérifontaine (Jean Sylia) ; Usinor (Annie Salomon).

(La date de la conférence de la section de Senlis ne nous pas été communiquée).

Retenez ces dates

● Le Secrétariat Fédéral demande à tous les camarades, amis, élus conseillers municipaux, de faire parvenir à la Fédération le plus rapidement possible, leur adresse, âge, profession et leurs responsabilités, au sein du Conseil Municipal.

● Réunion de tous les élus municipaux, le jeudi 28 avril, 19 heures, Salle de la Libération à Montataire.

Les communistes et l'état

Jean Fabre,
François Hincker,
Lucien Sève

Lancées il y a un an, les idées neuves du 22^e Congrès du PCF sont devenues des idées-forces. Ce livre les développe de façon historique, théorique et politique à propos d'une question limitée mais centrale : celle de l'Etat.

Comment a cheminé la réflexion marxiste sur l'Etat depuis Marx et Lénine jusqu'au 22^e Congrès ? Quelles sont les conditions et les chances, quelle pourra être la figure historique du pouvoir et de l'Etat démocratique de demain ? Quel nouveau type de rapports entre l'Etat et les travailleurs suppose la marche au socialisme dans la France d'aujourd'hui ?

En lisant ce livre où la théorie parle des choses les plus concrètes, on se convaincra que les idées du 22^e Congrès concernent tous ceux qui souffrent, luttent et espèrent.

